

*Accords fiscaux—Loi*

s'efforce d'imiter en sabrant dans le financement des programmes de soins à domicile, forceront les personnes âgées à troquer leur foyer contre des loyers à prix fort dans des établissements spécialisés. Nous devons mettre un terme à cette tendance par des mesures imaginatives et de nouvelles solutions exigeant un investissement initial assez élevé, mais qui nous feront épargner de l'argent en cours de route dans ce domaine.

J'en profite, pendant que je parle de la dignité des personnes âgées et des soins qu'il faudrait leur assurer, pour rappeler que nombre d'entre elles peuvent mener une existence indépendante grâce à quelques services supplémentaires appropriés. Le gouvernement fédéral devrait investir dans ce genre de soins autonomes, par exemple en leur offrant des services médicaux intermédiaires complétés par certains soins infirmiers, pour éviter qu'elles ne soient condamnées à passer le restant de leurs jours dans des foyers. En Colombie-Britannique on a sabré dans ce genre de programmes qui rendraient la vie plus supportable aux personnes âgées, et les compressions financières pratiquées par le gouvernement Mulroney vont certes aboutir à un régime de soins médicaux très limité et très strict dans tout le pays.

Je suis fort déçu, comme tant d'autres, de constater que ces compressions seront la source de bien des maux pour tous nos concitoyens, et surtout les personnes âgées. Elles s'inspirent du programme de soins médicaux très négatif mis sur pied en Colombie-Britannique.

Il y a eu ensuite les établissements de soins de longue durée. Le personnel et les employés de ces établissements font très souvent un travail admirable et fort difficile avec des ressources limitées. Leurs patients âgés reçoivent les meilleurs soins possibles en dépit des circonstances. Cela dit, le gouvernement de la Colombie-Britannique adopte une attitude très négative lorsqu'il est question de construire de tels établissements en nombre suffisant. Le gouvernement de la Colombie-Britannique y voit un domaine propice aux compressions, un domaine auquel on doit consacrer peu de fonds. Le premier ministre de la Colombie-Britannique (M. Bennett) félicite le premier ministre du Canada de tenter de sabrer dans le financement des services de santé.

Alors que l'âge moyen de la population augmente, il va falloir consacrer davantage d'argent aux personnes âgées, plus précisément aux soins courants et de longue durée, et nous devrions envisager de nous associer aux provinces pour financer ces domaines, plutôt que d'imposer des limites très strictes à ce financement, comme on le fait dans le projet de loi dont nous sommes saisis, et plutôt que de sabrer surtout dans les augmentations de crédits consacrés à la santé, comme le premier ministre et le gouvernement conservateur l'envisagent.

La question est fort grave. Le gouvernement s'est déjà attaqué aux personnes âgées en proposant de réduire leurs pensions de vieillesse. Il s'en est également pris aux pensionnés des Forces armées en leur retirant le droit aux prestations d'assurance-chômage qui sont extrêmement importantes pour leur permettre de passer de la vie active à la retraite. Le gouvernement n'accorde pas une attention suffisante, juste et décente à

nos personnes âgées. Ces compressions dans le domaine de la santé en sont le meilleur exemple.

Les personnes âgées ne sont pas les seules à être traitées sans égards. Il en va de même des Canadiens qui vivent dans les régions éloignées du pays, qui travaillent dans des mines et fournissent aux usines du pays et aux grands centres les matières premières nécessaires. Dans bien des cas, ces gens doivent se passer de médecin et ils ne peuvent compter sur un hôpital. Ils dépendent des avions ambulances. Ils comptent sur des cliniques dont les crédits sont réduits à l'heure actuelle. Les cliniques des ces régions affirment ne plus pouvoir offrir un service adéquat, car le gouvernement fédéral manque à sa promesse en ce qui a trait au partage des coûts. J'espère que les députés conservateurs sont disposés à rejeter ce projet de loi extrêmement injuste et inéquitable pour les Canadiens et qu'ils envisagent un partage complet et juste du financement des soins de santé au Canada en association avec les provinces.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell):** Monsieur le Président, en commençant mon discours de cet après-midi sur le projet de loi C-96, je voudrais d'abord remercier mes collègues conservateurs d'en face de leur accueil chaleureux et de leurs applaudissements.

[Français]

Monsieur le Président, comme vous le savez déjà, plusieurs députés à la Chambre sont grandement déçus du projet de loi C-96. Pour ma part, monsieur le Président, je dois vous dire que c'est la troisième fois que je fais un discours concernant ce projet de loi . . .

**M. Vincent:** C'est assez.

**M. Boudria:** . . . et le député d'en face me dit que c'est assez, monsieur le Président. Je trouve cela intéressant. Puis-je donc en conclure que ce député, lui aussi est convaincu, comme moi je le suis, que le gouvernement conservateur est dans l'erreur dans ce dossier. Et étant donné que . . .

**M. Vincent:** Monsieur le Président, l'honorable député de Glengarry—Prescott—Russell (M. Boudria) met dans ma bouche et dans mon esprit exactement l'envers de ce que je pense. Je voudrais qu'il ne me fasse pas dire ce que je ne dis pas du tout, monsieur le Président.

**M. Boudria:** Monsieur le Président, comme vous l'avez noté, ce n'était pas un rappel au Règlement, ce n'était même pas un bon point d'ailleurs, comme vous l'avez vu. C'était très faible à titre de défense de ce qui est impossible à défendre, soit le projet de loi C-96.

Monsieur le Président, ce projet de loi, comme vous l'avez noté, il est mince. Comme vous le voyez, c'est un projet qui est également mince en ce qu'il offre aux différents gouvernements provinciaux de notre pays.

Si vous pensez, monsieur le Président, une minute, que je suis peut-être partisan dans ce que je dis, ce qui n'est évidemment pas la situation, mais si vous pensez que je suis peut-être partisan, laissez-moi vous dire ce que d'autres ont dit au sujet de ce dossier, des gens qui ne sont définitivement eux pas partisans.